

# Le chêne pédonculé dans la vallée du Rhône

En 2014, l'association *proQuercus*, avec le soutien de la Fondation Audemars Piguet, a décerné pour la cinquième fois le prix «Chêne 2200». Primé pour son engagement à long terme en faveur de la conservation du chêne dans la région du Chablais, le Groupement forestier des Agittes pourra ainsi réaliser son projet «Chêne pédonculé de provenance plaine du Rhône», qui vise à dynamiser la gestion de la «race locale» de chêne pédonculé et à promouvoir le patrimoine naturel et culturel de cette essence.

Par Patrick Bonfils, Pierre-Antoine Coquoz, Jean-Louis Gay et Pascal Junod\*

Photo: P.-A. Coquoz



Fig. 1: Les «grands chênes» représentent des monuments historiques d'incalculables valeurs naturelles et culturelles.

Le chêne fait partie du patrimoine naturel du Chablais, l'historique suivant tend à le prouver (voir aussi *LA FORÊT* 12-2014, p. 6). En effet, après la dernière période glaciaire, les températures plus clémentes du Boréal (à partir de 8000 ans avant notre ère) permettent au chêne de

s'établir dans la vallée du Rhône. Dans la plaine, les marais s'embroussaillent et des prairies alternent avec des forêts de feuillus dans lesquelles le chêne pédonculé, espèce adaptée à des terrains lourds et mouillés, trouve sa place. Sur les sols plus pauvres et accidentés des versants, c'est par contre le chêne pubescent, mélangé au chêne sessile, qui s'installe.

profondes transformations, tout spécialement à la suite de l'endiguement du Rhône. Face aux besoins d'une population croissante, la forêt cède une grande partie de son étendue et fait place à l'agriculture et aux infrastructures. Les reliquats de forêts sont gérés selon les modes du moment et se transforment souvent en peuplements d'épicéas ou en peupleraies. En conséquence, le chêne se raréfie.

\* Patrick Bonfils, [www.naturavali.com](http://www.naturavali.com), [naturavali@gmail.com](mailto:naturavali@gmail.com); Pierre-Antoine Coquoz, Groupement forestier des Agittes, Roche, [pierre-antoine.coquoz@vd.ch](mailto:pierre-antoine.coquoz@vd.ch); Jean-Louis Gay, Inspection des forêts 3<sup>e</sup> arrondissement, Aigle, [jean-louis.gay@vd.ch](mailto:jean-louis.gay@vd.ch); Pascal Junod, *proQuercus*, Centre de compétence en sylviculture à Lyss, [junod@bzwlyss.ch](mailto:junod@bzwlyss.ch)

## Longtemps en retrait

Au cours des millénaires, mais spécialement à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le fond de la vallée du Rhône subit de

## Une «race locale»

Malgré les activités humaines soutenues, le patrimoine génétique des populations

de chênes indigènes ne semble pas avoir été modifié au cours des siècles. C'est ce qu'affirment des analyses génétiques faites dans deux peuplements semenciers par l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL à Birmensdorf. Selon ces études, l'introduction de plants ou de glands de provenance étrangère dans le Chablais est invraisemblable, ce qui permet d'admettre la nature autochtone des chênes pédonculés (pour les chênes pubescents des versants de la vallée, cette question ne se pose même pas).

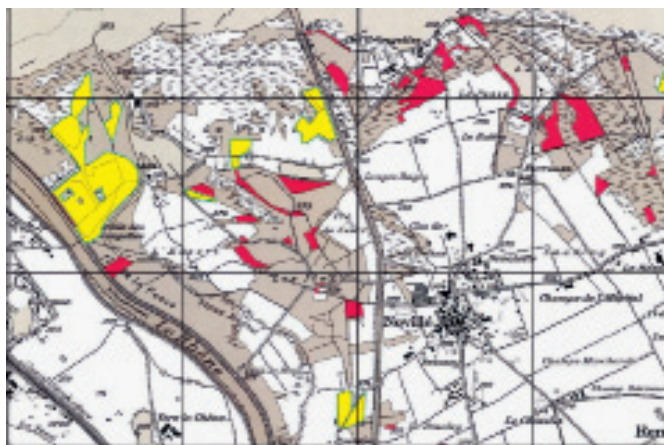
Les analyses morphologiques des feuilles des différentes espèces de chênes de la région des Alpes vaudoises semblent confirmer ce constat. Celles-ci ont la particularité de présenter un nombre moyen de lobes latéraux pratiquement identique quel que soit le type de chêne (ch. pédonculé, pubescent et sessile). Cette homogénéité surprenante pourrait être due à l'histoire commune de colonisation depuis les dernières glaciations.

Comme la plaine et les versants de la vallée du Rhône mettent en contact une population de chêne pédonculé et une population de chêne pubescent, cette dernière, mélangée en mosaïque avec le chêne sessile, fait que des phénomènes d'hybridation ne sont pas à exclure. En plus, la région correspond à un bassin relativement isolé par rapport aux régions du Plateau et du Jura, ce qui justifie – tout spécialement pour le chêne pédonculé – l'utilisation de la notion de «race locale».

### Des principes sylvicoles en faveur de la biodiversité

A partir des années 1990, la notion de la biodiversité fait son apparition au plus haut niveau de la politique internationale et devient un des éléments-clés du développement durable. Cet élément s'inscrit à merveille dans la ligne de pensée d'une sylviculture multifonctionnelle et proche de la nature, revendiquée par maints forestiers de l'époque. Cette sylviculture vise – entre autres – à corriger les effets d'un traitement très utilitariste des forêts par le passé. Dans la plaine du Rhône, ceci concerne surtout les monocultures d'épicéas et la populiculture; ces deux régimes ne s'avèrent plus viables et ont perdu toute justification, que ce soit au niveau écologique ou économique.

C'est dans ce contexte que des actions en faveur de la biodiversité ont été formalisées dans un document de référence, élaboré par l'Inspection des forêts du 3<sup>e</sup> arrondissement vaudois, avec l'appui du Centre de conservation de la faune et de la nature. En 2006, les «Principes sylvicoles en faveur d'une biodiversité élevée dans les forêts de la plaine du Rhône» voit le



Extrait de la carte du triage

Fig. 2: En 20 ans (1990–2010), environ 30 ha de peupleraie ont été convertis en chênaie (surfaces jaunes) et rejoignent les 50 ha de chênaies préexistantes (en rouge) du triage 34 de la plaine du Rhône.

jour. L'un des piliers fondamentaux de ces principes consiste à favoriser un mélange d'essences. Trois mesures y sont proposées:

- favoriser les feuillus au dépens des résineux lors des interventions;
- favoriser les essences peu fréquentes (chêne, aulne, noyer, orme, merisier tilleul);
- conserver chênes et chênaies (fig. 3).

Depuis une quinzaine d'années, les collectivités propriétaires du Triage forestier de la plaine du Rhône mettent en œuvre ces principes et entreprennent de grands efforts pour redynamiser la chênaie, comme le démontre la carte de la fig. 2.

### Valeurs limites impossibles à définir

Le projet «Chêne pédonculé de provenance plaine du Rhône», proposé par le

Groupe forestier des Agittes (GFA), s'inscrit parfaitement dans cette démarche et vise la promotion ciblée de la race locale de chêne pédonculé.

Une attention particulière est apportée à la gestion des ressources génétiques (peuplements semenciers). Ainsi, il est prévu de mettre en lumière les couronnes des arbres semenciers pour stimuler leur vitalité et leur fructification.

Afin d'agrandir et d'assurer à long terme la base génétique du matériel de reproduction utilisé, la prise en compte de peuplements semenciers supplémentaires est nécessaire. Sachant que l'apport de pollen peut se faire sur de longues distances, les chênes isolés sont favorisés au dépend d'autres essences lors des éclaircies.

Quant à la récolte des glands, l'équipe du GFA s'en chargera, tandis que la production des plants est confiée à la pépinière du Gros-de-Vaud à Echallens. Les



Photo: J.-L. Gay

Fig. 3: Il faut maintenir les vieux chênes aussi longtemps que possible en dégagant leur couronne.

plants produits ne seront pas uniquement utilisés en forêt, mais également en plantation hors forêt, dans des haies, sur des rives de cours d'eau, mais aussi sur des places de village et dans des parcs de détente et d'accueil. Là, cette particularité du projet souligne l'élément paysager de l'essence et donne au chêne un rôle de «messenger» de l'Histoire dans le Chablais vaudois, tant du point de vue de la nature que de la culture. Ainsi une cinquantaine de plants actuellement en pépinière seront retenus pour leur mise à demeure hors forêt dès 2016. Ces plants de moyenne taille (60 à 80 cm de hauteur) seront protégés et entretenus par le GFA (fauchage, arrosage, entretien des protections). Un nombre équivalent de plants sera remis à la pépinière de Genolier pour la production de «chênes ornementaux», d'une hauteur de 2 à 3 mètres. Ces grands plants rejoindront leurs confrères à partir des années 2020, dans des situations qui demandent la plantation de chêne de grande taille (par exemple sur la place du village).

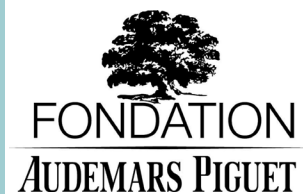
Les différentes actions et activités du projet «Chêne de provenance plaine du

### Le prix «Chêne 2200»

Ce prix, proposé par l'association *proQuercus*, est décerné à des projets ou des activités contribuant directement à la conservation ainsi qu'à la promotion du chêne. Doté de 30 000 francs, il représente un encouragement tangible à la pérennisation d'un patrimoine naturel et culturel majeur ainsi qu'à la transmission de ses valeurs.

La remise du prix «Chêne 2200» ne serait pas possible sans le soutien de la Fondation Audemars Piguet, liée à la prestigieuse marque de haute horlogerie indépendante de la Vallée de Joux. Créée en 1992, cette fondation contribue à la conservation des forêts dans le monde entier dans le cadre de la protection de l'environnement et de la sensibilisation de la jeunesse ([www.audemarspiguet.com/fr/fondation](http://www.audemarspiguet.com/fr/fondation)).

Les inscriptions pour le prix «Chêne 2200» de l'année 2015 sont encore possibles jusqu'au 15 avril prochain. Les documents d'inscription ainsi que des informations supplémentaires sont disponibles sur le site [www.proquercus.ch](http://www.proquercus.ch).



Rhône» contribuent non seulement à la promotion de la biodiversité, mais aussi à la mise en exergue d'un patrimoine culturel de haute valeur et mérite amplement de s'être vu décerner le prix «Chêne 2200».

#### Informations:

[www.proquercus.ch](http://www.proquercus.ch)

[www.audemarspiguet.com/fondation](http://www.audemarspiguet.com/fondation)

# Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt  
et du bois, paraît 11 fois par an

**Editeur:**

Economie forestière Suisse (EFS)  
Président: Max Binder  
Directeur: Markus Brunner  
Responsable d'édition: Urs Wehrli



**Rédaction:**

EFS, Rosenweg 14, 4501 Soleure  
tél. 032 625 88 00  
fax 032 625 88 99  
laforet@wvs.ch  
Rédacteur en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@wvs.ch  
Rédacteur adjoint: Alain Douard (ad), douard@wvs.ch

**Administration:**

Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,  
fax 032 625 88 99, <http://www.wvs.ch>

**Annonces:**

Agence d'Annonces Bienne SA, Roger Hauser,  
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne  
T +41 32 344 83 84, F +41 32 344 83 53, M +41 79 669 92 55  
[anzeigen@gassmann.ch](mailto:anzeigen@gassmann.ch)

**Abonnements:**

Manuela Kaiser, [kaiser@wvs.ch](mailto:kaiser@wvs.ch)

**Prix de vente:**

Abonnement annuel: Fr. 89.-. Prix spéciaux pour apprentis,  
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.-

**Tirage:**

1649 ex. (REMP 2013/2014)

**Impression:**

Stämpfli SA, Wölflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement  
avec l'accord de la rédaction.  
Mention des sources obligatoire

Label de qualité  
du groupe presse  
spécialisée  
de l'Association  
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



**OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT (onze numéros par an)**

Tarifs 2015: Fr. 89.- par an  
Fr. 59.- par an (apprentis, étudiants, retraités)  
Fr. 118.- ou euros 98.- par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom \_\_\_\_\_

Profession \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_

NPA/Lieu \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

**Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:**  
Service abonnements, LA FORÊT, Economie forestière Suisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure  
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne